



Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Secrétariat Général
Direction de la Communication,
de la Coopération et des Systèmes
d'Information

Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°15/2016

Le Vendredi 26 Août 2016 à 10h00min, il sera procédé dans les bureaux de Madame la Directrice de la Communication, de la Coopération et des Systèmes d'Information du Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°15/2016 relatif à **l'organisation de la participation du Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville à la 16^{ème} édition du Salon International du Bâtiment SIB.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction de la Communication, de la Coopération et des systèmes d'Information du Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville. Sis, Angle rues Al Joumayz et Al Jaouz, Sect. N°16, Hay Ryad, Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante www.mhpv.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 150.000 DH (Cent cinquante mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations est fixée à : 4 000 000 DH TTC (Quatre million de Dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013), relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès de la Direction de la Communication, de la Coopération et des Systèmes d'Information.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 8 di-kaada 1435 (4 septembre 2014), Les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage soit, les déposer sur support papier dans les conditions prévues par l'article 31 du décret n° 2-12-349 susvisé.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.



Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Angle rue Al Joumayz et Al Jaouz, Secteur n°16, Hay Ryad, Rabat 10000 - Maroc

Tél. : (212) 05 37 57 70 00 - Fax : (212) 05 37 57 72 22/ 57 73 73 / 57 74 44

Site web : www.mhpv.gov.ma